



Chalon sur Saône le 20 novembre 2025

1

## **Compte rendu Assemblée Générale du Comité de Pétanque et Jeu provençal de Saône et Loire Du 15 novembre 2025 à Chalon sur Saône.**

**Présents : Baudin G, Bonnemaïson G, Carlot D, Dugast P, Dutronc A, Dutronc R, Lassalle D, Magnin C, Jessaume B, Lefevre M, Mercier J, Pacaud G, Petit G, Petit C, Drago JL.**

**Le décompte des clubs donné par les responsables de secteur ;**

**Mâconnais : 17 présents**

**Digoinais ; 10 présents**

**Châlonnais ; 28 présents dont 2 pouvoirs**

**Bassin Minier ; 16 présents dont 1 pouvoir et 2 absents.**

**Robert ; 70 clubs présents dont 3 pouvoirs, le quorum est atteint. Je déclare la 62ème assemblée Générale ouverte.**

**Je remercie M. Pierre Carlot, représentant la ville de Chalon sur Saône, M. Lahmar vice-président du CDOS et M. De Bastos président de la BFC d'être parmi nous pour cette Assemblée Générale.**

**Avant de débiter cette assemblée, je voudrais que nous ayons tous une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés cette année. R Vervier, C Desiré, D Raffin. Ils ont tous participé activement à la vie de nos clubs ou du comité. J'adresse en mon nom et tous les membres du comité, toutes nos sympathies à leurs familles.**

**Nous allons nous lever et applaudir ces personnes.**

**(...)**

- **Approbation du PV de l'AG 2024 :**

**Le comité n'ayant reçu aucunes remarques, le PV 2024 est donc adopté à l'unanimité des clubs présents.**

- **Mot de Président : R Dutronc**

**(Voir Power point joint)**

**(...)**

- **Rapport moral et d'activités sportives du Secrétaire Général : M Lefèvre**

**(Voir Power point joint)**

**(...)**

**Q° ; Les différents documents, sont-ils disponibles sur le site du Cd71, Où en sommes-nous dans les classifications, pour les mutations ?**



Marc ; Nous attendons encore les documents MMA, qui doivent arrivés prochainement au Comité !

Vous pourrez les retirer au Comité. Bien sûr ils seront consultables et imprimables sur le site !

En ce qui concerne les classifications, nous attendons la réouverture du module GESLICO, nous ferons paraître sur le site du CD71 une mise à jour des classifications pour les mutations.

2

- **Rapport de la Trésorière ; A. Dutronc**  
(Voir Power point joint)  
(...)
- **Lecture rapport vérificateur aux comptes ; Monsieur Stephen FONTAINE**

« Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Nous soussignés M. Stephen FONTAINE et M. Rossi COTELLA, nous vous rendons compte de la mission de vérification des comptes de l'année 2025 du Comité de Pétanque de SAÔNE ET LOIRE, contrôle effectué le 12 novembre 2025 au siège du Comité de Pétanque. Madame Annie DUTRONC nous a présenté l'ensemble de la comptabilité sous la forme du grand livre, de la balance, pièces comptables et extraits bancaires.

Nos vérifications ont porté sur les recettes et les dépenses enregistrées avec un contrôle des pièces justificatives correspondantes et du bilan définitif.

Les comptes de cet exercice 2025 présentent un solde positif de 18250.84 €

L'avoir disponible s'élève à 182 123.51 €

Les diverses vérifications effectuées nous permettent de certifier la régularité des comptes qui vous sont présentés et de vous demander de donner quitus à la trésorière et de la remercier pour le temps passé à sa mission et à la qualité de son travail. »

A Dutronc, pour donner suite à la difficulté de réunir à une date définit deux vérificateurs aux comptes, du fait de l'emploi du temps de chacun, un appel est fait pour étoffer la mission de vérificateurs aux comptes,

M. Grégory Corsin se propose d'intégrer les personnes en place en qualité de suppléant.

- **Prévision budgétaire 2026 ; A. Dutronc**  
(Voir Power point joint)  
(...)

M. Lefèvre ; nous allons passer au vote pour la validation du budget prévisionnel 2026 !

Qui est contre : 0

Qui s'abstient : 0

Le budget prévisionnel 2026 est donc adopté à l'unanimité des clubs présents.

A Dutronc ; Je vous ai signalé dans mon rapport qu'il y aura une augmentation du prix de la licence de l'ordre de 5€ à 7€ pour 2027.



**Le montant de l'augmentation sera voté au Congrès Fédéral qui aura lieu à Pontivy, les 11/12 et 13 décembre.**

**C'est une décision Fédérale à laquelle nous ne pourrions pas échapper. J'anticipe donc l'approbation de cette augmentation pour 2027.**

**M Lefèvre ; nous passons donc aux votes (à main levée) pour cette augmentation !**

**Qui est Contre : 20**

**Qui s'abstient : 28**

**Qui est Pour : 8**

3

**Q° ; Est-ce que le comité ne pourrait pas prendre en compte cette augmentation, au vu de l'avoir que vous avez au comité ?**

**A Dutronc ; Le montant qui devrait être pris en compte serait de l'ordre de 22K€ à 32K€ par an, suivant le montant qui sera décidé par la Fédération. Nous ne tiendrions pas longtemps avec cette réserve !**

**De toute façon cela sera une décision Fédérale et vous devrons l'appliquer ! Nous prenons déjà en charge l'augmentation de 1€ sur les inscriptions aux différents championnats pour l'année 2026.**

**Robert ; nous avons donc le plaisir d'accueillir parmi nous, M. Pierre Carlot, représentant M. le Maire de Chalon sur Saône, M. Michel Lahmar représentant le CDOS et M. Paulo De Bastos Président du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté. Je donne tout de suite la parole à M. Pierre Carlot.**

- M. Pierre Carlot, représentant M. le Maire de Chalon sur Saône ;  
Mesdames, Messieurs,**

**C'est toujours un grand plaisir de venir dans votre Assemblée, la vie sportive est une des priorités dans notre ville.**

**Le National de Chalon a été une grande réussite en 2025, grâce à vous et vos bénévoles. La ville de Chalon participe pleinement à cet événement. En 2026, nous vous soutiendrons et nous ferons tout le nécessaire pour que cette manifestation perdure dans le temps.**

**Je tiens encore à féliciter tous les membres du comité et vos bénévoles, pour continuer à faire rayonner le National de Chalon.**

**Je vous donne donc rendez-vous en 2026.**

**Robert ; merci Pierre.**

**Je donne la parole est à M. Michel Lahmar, représentant M. Ponceblanc président du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif).**

- M. Michel Lahmar représentant le CDOS ;  
Mesdames, Messieurs,**

**Je suis agréablement surpris par le nombre de clubs représenté à cette assemblée. Votre budget est en augmentation, rarement en diminution je comprends pourquoi.**



2026 verra des réductions dans les attributions à la vue de la conjoncture en ce moment. C'est bien d'avoir un excédant, mais souvent on en profite pour diminuer les subventions. J'insiste sur les budgets, mais il faut penser « bénévoles ». Le bénévolat a un cout, les heures passées sur les terrains, derrière les infrastructures pour l'organisation des manifestations.

Je remarque aussi, que la prise en compte de la réglementation n'est pas un vain mot, vous informez, (espace tabac, violences, maltraitance, harcèlement), c'est aussi cela votre valeur.

Encore félicitation M. le Président et à tous les Présidents de club pour votre implication.

Robert ; merci M. Lahmar pour votre intervention.

Je donne la parole à M. Paulo De Bastos, président de la BFC.

- M. Paulo De Bastos, Président du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté.  
Merci Robert de me donner l'occasion de vous dire combien je suis content et heureux d'être là !

Mesdames, Messieurs,

Le comité de Saône et Loire a toujours été contributeur dans la région, c'était le premier à travailler avec les Francs-Comtois. Grâce à Robert, la mise en place d'un Comité régional a pu se faire sans trop de difficulté !

Félicitations à Marc pour son excellent rapport, pour la clarté et la pédagogie des annonces faites !

Félicitations aussi à Annie pour son budget. La tenue des comptes d'un comité n'est jamais de tout repos et souvent critiqué ! Mais les personnes que j'ai citées, sont indispensables au bon fonctionnement. Tous les membres d'un comité sont indispensables.

Bien sûr, il n'y a pas que des bonnes choses, l'arbitrage est toujours un sujet sensible. Il fut un temps nous parlions d'un arbitre par club ! il va falloir prendre en compte cette question. Très peu d'arbitre en France et malgré tout 3900 clubs ?

Le comité a besoin des clubs et les clubs ont besoin du Comité.

Des clubs qui disparaissent, ce sont des bénévoles en moins. Les subventions sont essentielles pour la vie associative.

Imaginez-vous, la somme du bénévolat en France, correspond à trois fois le budget de l'état !

Nous disposons d'un CTFR, il est là pour vous aider. Persévérez dans vos efforts ceci afin de pérenniser le futur de nos jeunes.

Continuez dans cette voie.

Je vous remercie de m'avoir écouté et pour terminer, je voudrais ajouter ce petit mot ;

Robert a su se dépasser et a fourni beaucoup d'efforts pour créer un comité régional. C'est pour ça, que lors des remises des récompenses, je lui remettrai la plus haute distinction de la Fédération, la médaille du mérite national de la FFPJP.



M. Lefèvre ; Nous allons passer au vote des nouveaux membres qui se présentes au Comité. Avant, ceux-ci, vont rapidement se présenter ! Le vote aura lieu pendant la pause.

Denis Bourgeois (...)

Jean-Pierre Ducret (...)

Bruno Mazziotta (...)

Amar Meziani (...)

Jean-Jacques Parmaksizian (...)

Robert Ovaere (...)

Frédéric Tisserand (...)

5

Vous avez tous reçu les consignes pour effectuer votre vote. Le règlement sera affiché au bureau de vote. Les résultats seront annoncés après la remise des diplômes.

Robert ; remet les diplômes à la reprise des débats !

**Diplôme d'Honneur :**

Guinot Bernard, Bonnin Gervais, Chassagne Jean-Joseph, Morain Christian, Riviere Éric, Gauthier Martine, Baroin Philippe, Simonot Corinne, Magnin Chantal, Littré Léon, Montangerand Yves, Gicquel André, Petit Christophe, Vieublé Daniel, Khalfoune Sylvain, Van Haluwyn Stéphane, Monvoisin Christine, Lucotte Marie-Christine.

**Médaille de Bronze :**

Canonne Henri, Moriau Jean-François, Gaudillat sylvain, Ducret Jean-Pierre, Mercier Evelyne, Simonot David, Lucotte Jean-Luc.

**Médaille d'Or :**

Girardot Dominique, Desmurs Gilles.

- **Résultats des élections pour les 4 nouveaux membres du Comité Directeur** : bureau tenu et résultats validés par Mmes Crassava Evelyne, Fontaine Karine, Mrs Lory Michel, Lefèvre Marc.

70 clubs VOTANTS.

5 votes NULS

2 ABSTENTIONS

L'ensemble des voix dont disposait les clubs, est fonction du nombre de leurs licenciés, il est de 198 voix au total.

Denis Bourgeois (157)

Jean-Pierre Ducret (123)

Bruno Mazziotta (84)

Amar Meziani (105)

Jean-Jacques Parmaksizian (37)

Robert Ovaere (22)

Frédéric Tisserand (141)

Les membres élus sont ; Denis Bourgeois, Jean-Pierre Ducret, Amar Meziani, Frederic Tisserand.



- **Rapport de la Commission discipline : Annie Dutronc**  
(Voir Power point joint)
- **Rapport de la commission Féminine : Chantal Magnin**  
(Voir Power point joint)
- **Rapport commission vétérans : Marc Lefèvre**  
(Voir Power point joint)
- **Rapport commission informatique : Pascal Dugast**  
(Voir Power point joint)
- **Rapport commission Championnat des Clubs : Dominique Carlot**  
(Voir Power point joint)
- **Désignation et approbation des membres du Comité au Congrès Fédéral à Pontivy.**

M Lefèvre ; les quatre personnes désignées par les membres du Comité qui participeront au Congrès Fédéral les 11/12 et 13 décembre prochain à Pontivy sont :

Annie Dutronc Trésorière Générale, Robert Dutronc Président, Pascal Dugast Vice-Président, Marc Lefèvre Secrétaire Général.

Êtes-vous contre cette représentation : 0

Qui s'abstient : 0

L'ensemble de l'assemblée valide les personnes proposées.

A Meziani : Les personnes désirants s'inscrire à la formation BF1 doivent le signaler rapidement. Une formation initiale sera prévue début décembre à Bourbon-Lancy et l'examen finale pour l'obtention du diplôme courant janvier.

M Lefèvre ; aucune question écrite n'étant parvenue au comité je redonne la parole au Président.

Robert ; il n'y a pas de question ?

Le club de Macon signale que la coupe de Noël Jeunes a toujours lieu le 30 novembre et qu'il reste de la place.

Robert ; je clos donc cette 62<sup>ème</sup> AG, et vous remercie d'avoir assisté à cette journée, passez de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Secrétaire Général  
M. LEFEVRE

Le Président du Comité  
R. DUTRONC